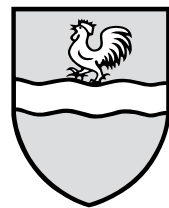


Le Coquadit



N° 10 – Décembre 2009

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

Le Coquadit... et de dix!

Et oui, depuis l'initiative de M. André Tardent appuyée par l'ensemble du conseil communal notre journal d'informations sur les événements de notre commune fait son bonhomme de chemin et ce à la satisfaction de ses lecteurs.

Depuis novembre 2005 date du premier numéro, le Coquadit a relaté nombre d'événements touchant de près la vie de tous les jours de notre commune.

Un journal tel que le Coquadit est un lien indispensable entre les autorités et la population. Il fait aussi partie de la mémoire collective par ses

photos et ses articles de proximité. Un journal imprimé continue à la longue, d'inestimables archives ce que les supports informatiques ne font pas.

D'autre part, un journal communal est d'accès plus facile et plus communautaire pour les nombreuses personnes qui ne sont pas branchées sur Internet au quotidien. On peut l'annoter, l'expédier plus loin, lui faire faire le tour de la famille bien au-delà de Paudex.

Bien sûr le site www.paudex.ch est aussi utile que nécessaire. Cette technologie nous donne accès à une quantité illimitée d'informations, très ponctuel-

les, sans cesse renouvelées, aussi vites disparues qu'éditées. Pour Paudex, le site a le rôle de diffuser des informations relatives à l'actualité immédiate telle que des renseignements généraux de toutes natures mais non pérennes.

Internet est un moyen de communication parmi d'autres. Il est complémentaire aux journaux, comme on peut l'observer dans la grande presse. Il change les habitudes d'informer et de s'informer. Tous les moyens de communication, de la roue à l'ordinateur, en passant par l'imprimerie, ont modifié les comportements,

mais non le mode de pensée des hommes. Et pour l'instant, ce mode de pensée ne peut traverser les ans que par l'écrit. Sans l'écrit, que seraient devenus les messages de Platon ou d'Aristote? qui aujourd'hui encore, régissent notre mode de pensée et d'action!

Alors Internet oui, mais oui aussi au Coquadit auquel nous souhaitons longue vie. Je remercie toute l'équipe de rédaction et tout particulièrement André Paul, notre fidèle et prestigieux illustrateur, qui fête ses nonante ans (voir page 8).

Serge Voruz, Syndic

Jeunes sapeurs pompiers de Paudex

La seule société locale de Paudex a été fondée en 1991. En 2010, elle est toujours là et connaît un renouveau.

Les «Piccolos de Paudex» naissent en 1991. En 1992, suite à la création du Groupement vaudois des jeunes sapeurs pompiers (GVJSP) les Piccolos deviennent les «jeunes sapeurs pompiers de Paudex» (JSP-Paudex). Pendant dix ans, ils fonctionnent sans histoire, bien intégrés au sein du SDIS de la commune (Service de défense incendie). Suivent deux années plus difficiles, faute de moniteurs et d'organisation claire. Nouveau départ en 2004 grâce à une nouvelle équipe de moniteurs et à un nouveau règlement. En 2007, la fusion du SDIS de Paudex avec le SDIS de Lutry fait des JSP de Paudex des orphelins. Cette situation ambiguë dure jusqu'en 2009, où la décision est prise de créer une association sur le modèle proposé par la GVJSP. L'Assemblée générale constitutive a eu lieu le 23 mars 2009.



Le dessin d'André-Paul

Suite en page 2

20 JSP en 2011

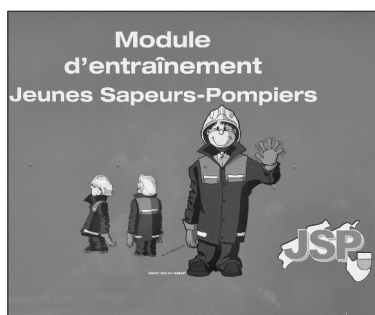
L'objectif de l'Association est de recruter en 2011, 20 JSP de 8 à 15 ans, garçons et filles, dans les quatre communes de Belmont, Paudex, Pully, Lutry et de maintenir à terme cet effectif. 20 heures d'instruction annuelles sont prévues selon les directives du groupement vaudois. La collaboration avec les SDIS de Lutry-Paudex, Belmont et Pully est nécessaire pour recruter des moniteurs volontaires et disposer du matériel d'instruction. Un premier contact fructueux avec les commandants du feu a eu lieu cet automne.

Actuellement les JSP de Paudex sont à la recherche de moniteurs. Profil type: être membre d'un SDIS, être au moins sous-officier, avoir le goût de l'instruction et aimer travailler avec des enfants. L'engagement n'est pas négligeable. Il est estimé à quelque 45 heures par année.

Actuellement les JSP de Paudex comptent 9 jeunes de 10 à 17 ans. L'effectif devrait doubler en 2011. Par conséquent l'équipe des moniteurs doit être étoffée pour assurer l'animation par classe d'âge: 8-12 ans; 12-16 ans; 16-18 ans. Pour 2011, les exercices seront répartis entre le vendredi soir de 19h à 21h et le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Soutien municipal

La Municipalité de Paudex soutient avec constance et depuis l'origine les JSP de Paudex. Elle a renouvelé son appui cet automne à la nouvelle Association. Concrètement, elle met à disposition des locaux, du matériel, un budget annuel de 5000 fr. Elle épaula les JSP dans son effort d'information et de relations publiques dans le cadre de la commune et de la plate-forme régionale.



L'enthousiasme y est. Les structures aussi. Les Municipalités et les SDIS locaux sont prêts à donner le coup de pouce nécessaire. 2011 devrait être l'année de vérité pour les Jeunes sapeurs pompiers de Paudex et leur équipe de responsables très motivés.

Claude Quartier

Budget accepté

Dans sa séance du 23 novembre, Le Conseil communal de Paudex a accepté à l'unanimité et sans modification le budget 2010. Il prévoit un déficit de 450'000 fr.

Faut-il s'en désespérer et proposer une immédiate hausse d'impôts pour rééquilibrer les comptes et budget, il peut y avoir de très grandes différences. Par exemple en 2002, le déficit budgété était de 931'000 fr alors que les comptes se soldèrent par un bénéfice de 2'756'000 fr! Depuis 1989, les budgets ont toujours été déficitaires, alors que les comptes annuels ont été douze fois bénéficiaires. Globalement en 21 exercices, le déficit cumulé des budgets a été de 2,6 millions, alors que le bénéfice cumulé des comptes a été de 9,1 millions!

Alors que dire? Municipalité incapable d'établir une bonne planification financière, tableau systématiquement noirci? Pas si vite!

Les budgets communaux sont ainsi faits qu'ils comportent une



grosse part d'incertitude. S'il est facile de prévoir le coût de la protection civile et les traitements du personnel, en un mot tout ce qui concerne le budget de fonctionnement, il est difficile de prédire les rentrées fiscales, impossible de spéculer sur les transactions immobilières ou les successions et très aléatoire de budgéter les coûts de la facture sociale: une fois c'est 900'000 fr de plus qu'il faut payer et l'exercice suivant on vous rembourse une somme quasi équivalente!

Situation conjoncturelle, aléas de la vie et politique cantonale expliquent la différence entre comptes et budgets, mais à Paudex toujours en faveur des comptes. C'est-à-dire que lors des vingt derniers exercices, le budget a toujours été plus pessimiste que les comptes. Donc en 2010 ce devrait être du même tabac.

Claude Quartier

A Paudex les autorités font tout pour que les budgets ne prennent pas l'ascenseur (Photo Cl.Q.)

Trois budgets en un

A y voir de plus près, on constate que le budget global renferme trois sous budgets.

Budget de fonctionnement. 5'099'300 fr (45% du budget total). Il concerne l'ensemble du ménage communal: administration, finances, domaines et bâtiments, travaux, instructions publique et cultes, police. Il a augmenté de 2% entre 2009 et 2010. A remarquer que la commune ne maîtrise pas l'ensemble de ces dépenses. Les coûts de l'instruction publique (1,2 million) étant en grande partie imposés par le canton comme le coût des TL (484'500 fr).

Budget des services industriels. 1'258'000 fr (11% du budget global). Il concerne la fourniture d'eau et d'électricité. C'est un budget autofinancé, dont les bénéfices et pertes ne peuvent pas être utilisés dans le budget de fonctionnement. Pour 2010, il augmente de 4,5% par rapport au budget 2009 suite à l'accroissement de la consommation.

Budget des charges cantonales. 5'055'000 fr (44% du budget global). Il concerne la péréquation et la facture sociale. Pour 2010, le versement au fond de péréquation est l'équivalent de 13 points d'impôts. Soit pour Paudex une somme de 1'527'000 fr, le point d'impôt étant d'environ 117'000 fr. Pour la facture sociale la prévision exacte des coûts est impossible car elle dépend des résultats de l'ensemble des résultats des communes du canton. Selon les directives du canton, une somme de 3'528'000 fr a été portée au budget. Le total des charges cantonales est en diminution de 1'224'000 million par rapport au budget 2009 (-19%).

Finalement, le budget «dépenses» de la commune de Paudex pour 2010 est de 11'412'000 fr soit une diminution de 8,5% par rapport à l'an dernier. Le taux d'imposition reste inchangé à 67%.

Cl.Q.

Impôts sur les chiens 2010

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au vendredi 8 janvier 2010;

- les chiens achetés ou reçus en 2009;
 - les chiens nés en 2009 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
 - les chiens abattus, vendus ou donnés en 2009;
 - les chiens qui n'ont pas été annoncés;
 - les chiens déjà inscrits en 2009 et antérieurement, restés chez le même propriétaire, sont inscrits d'office, par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau;
 - les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2010, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel;
 - les chiens acquis après le 30 juin 2010, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.
- L'impôt communal est de 75 fr. L'impôt cantonal est de 90 fr.

Le Greffe municipal

Repenser la commune

La commune a beau être construite à 90%, il est nécessaire de revoir le Plan général d'affectation (PGA) et son règlement. Comme il n'y a presque plus rien à construire, à quoi ça sert?

Une nécessaire révision

Le bâti n'est pas éternel. D'anciennes maisons disparaissent pour faire place à de nouvelles constructions. L'architecture change, la politique d'urbanisation aussi. Des nouveautés s'imposent. Elles ont une influence sur la construction et l'environnement comme les panneaux solaires, Minergie, la géothermie. Les besoins des transports publics se multiplient et se diversifient. On parle d'un tram sur la route du Simplon! La commune n'est plus une petite entité soli-

taire qui peut aménager toute seule son pré carré. Elle s'intègre dans des réseaux plus vastes comme le Schéma directeur de l'est lausannois ou le Plan d'agglomération Lausanne-Morges. Bref des plans d'affectation vieux de vingt ans avec des règlements de constructions désuets doivent être remis au goût du jour.

En mai 2009, la Municipalité a élaboré un cahier des charges et lancé un appel d'offre selon la procédure des marchés publics pour revoir son Plan général d'affectation. L'idée est de penser l'évolution des zones légalisées, voire d'envisager la création de nouvelles zones autorisant leur densification. L'indice d'utilisation du sol doit être introduit en lieu et place du coefficient d'occupation du sol. Les différents

secteurs de la commune: rives du lac, centre du village, colline de Bochat doivent être gérés en tant que tel. Pour le public, le nouveau Plan général d'affectation doit prévoir des lignes directrices pour l'aménagement des rives du lac ou d'un secteur très passant comme la route du Simplon. L'analyse des sites caractéristiques de Paudex et leur végétation doivent aussi être pris en compte, comme la mise en valeur des entrées de la localité.

Mandat attribué

Cinq bureaux d'étude ont répondu à l'appel d'offre. Une commission composée d'experts neutres et de représentants de la Municipalité et du Conseil communal a attribué selon les règles en vigueur le mandat au bureau

Esplanade Aménagement SA, à Lausanne.

Un préavis sera présenté au Conseil communal au début de l'année prochaine pour assurer le financement de l'étude, qui devrait s'étaler sur environ deux ans. C'est qu'il faut prendre en compte de multiples paramètres communaux et régionaux, tout en respectant la législation cantonale. Car finalement, avant le Conseil communal, c'est le Conseil d'Etat qui doit approuver ce Plan.

Nous sommes donc au début d'un long processus qui doit permettre à Paudex de s'intégrer harmonieusement dans l'espace urbain de l'Est lausannois.

CL.Q.

Réfection du chemin de Bochat

De mi-août à la fin du mois d'octobre, le chemin de Bochat a fait l'objet d'un rajeunissement sur sa partie basse. En effet, au fil des ans, et en grande partie à cause de la raideur de cette petite route, le revêtement s'est dégradé. La Municipalité a entrepris, avec l'acceptation du Conseil communal, des travaux permettant non seulement l'amélioration de la surface, mais également le changement de la conduite d'eaux claires, la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable en bouclage avec celle située sous la route de la Bernadaz, ainsi que la remise en état de l'éclairage public.

Le bureau d'ingénieurs CETP a été mandaté par la commune pour la mise en œuvre de ce travail, et son technicien, M. Jean-Luc Schopfer, a brillamment assumé le suivi du chantier. Les ouvriers de l'entreprise de gros œuvre Grisoni-Zaugg SA ont bénéficié d'une météo plus que clémente durant l'entier de leur intervention, ce qui a permis de respecter au mieux la planification. Cardinaux Electricité SA a effectué la pose et le raccordement des candélabres et PLCO SA était chargée des interventions sur le réseau d'eau potable.

Il reste le tapis définitif à poser, à savoir les trois derniers

centimètres, étape prévue le printemps prochain. Un léger remaniement parcellaire tenant compte du tracé de la route sera bientôt finalisé, les propriétaires concernés ayant donné leur accord préalable. C'est le bureau

de géomètres BBHN qui définira les nouvelles limites des parcelles. Le coût global de cet ouvrage est estimé à 394'000 fr.

La Municipalité remercie sincèrement tous les riverains du chemin de Bochat de leur

patience et leur compréhension. Ces qualités leur ont permis de supporter tous les désagréments inévitablement induits par de tels travaux.

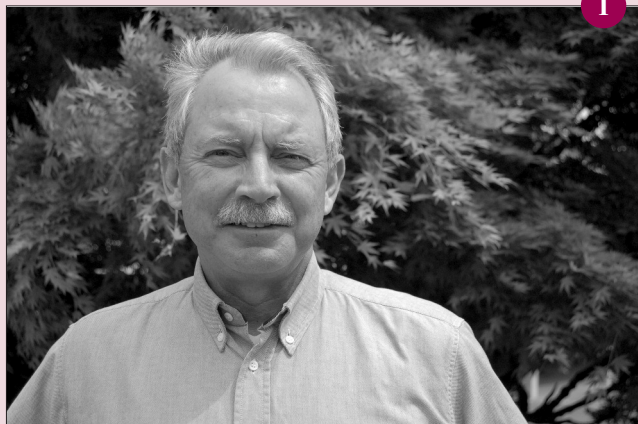
Gérald Fontannaz



L'équipe du chemin de Bochat à l'heure de la verrée finale. (photo CL.Q.)

La Chronique

Juin à décembre



1

1. Réception à la Campagne Marcel

Mercredi 17 juin, pour fêter la fin de l'année scolaire, le municipal des écoles Serge Reichen a reçu ses consœurs Maria-Chrystina Cuendet de Pully et Christine Dupertuis de Belmont, les directions des établissements primaire et secondaire, le corps enseignant, l'UAPE, l'Ecole du Jeudi, le personnel médical spécialisé, etc. A l'ombre du cèdre, bicentenaire en 2046, on a fêté joyeusement le début des vacances.



2

2. Portes ouvertes à la Maison blanche

La journée portes ouvertes, annoncée dans notre dernière édition, a remporté un vif succès. Le 21 juin, une soixantaine de voisins et amis ont visité la demeure de Daniel et Fatma Nur Zahnd. Ils en ont apprécié l'élégance, le confort, l'énergie renouvelable et... le chaleureux accueil!

3. Mobilité douce à Paudex

Samedi 27 juin, le point fort de la Fête à Paudex a été la présentation et l'essai de vélos électriques. Une mobilité douce que la Commune subventionne à hauteur de 300 francs, appréciée sur notre photo par Michel Grobet, ancien président du Conseil communal, son épouse Germaine et le municipal de l'urbanisme Alain Meystre.



3

4. Fêter ensemble...

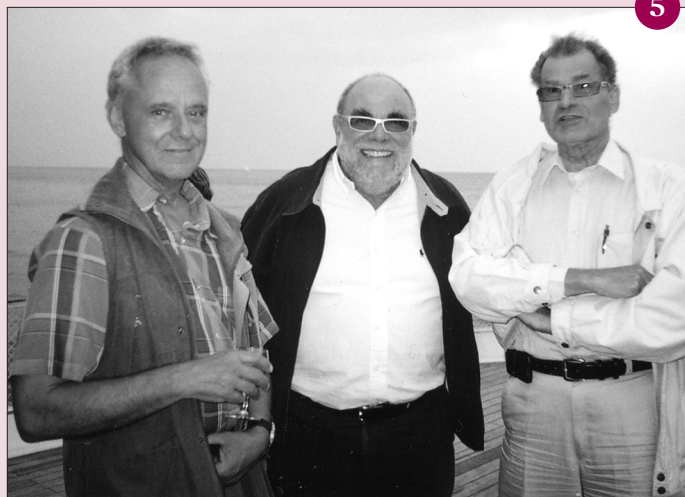
Au cours de la fête Nationale du 1^{er} août, le syndic Serge Voruz a rappelé les valeurs profondes qui ont animé la Suisse de nos ancêtres: «le respect de la diversité culturelle et linguistique, la solidarité, la justice sociale et la volonté d'offrir à chacun la possibilité de s'épanouir dans un environnement sain». Serge Voruz appelle ses concitoyens à relever les défis de l'économie, de l'énergie, du tourisme, de la recherche et de la formation.

5. Croisière lémanique sur Le Rhône

Vendredi 11 septembre, les Paudèziens étaient invités par la Municipalité à une croisière-repas sur le Haut-Lac. Sur notre photo, le municipal Claude Quartier et le syndic Serge Voruz entourent l'architecte-urbaniste Jean-Marc Vallotton.



4



5

de Paudex

embre 2009

6. Fêtes des Vendanges

Peter Pan, c'était le sujet choisi par les écoles de Paudex pour défiler à la Fête des Vendanges de Lutry. Le thème du cortège développait les «Contes et Légendes» pour ce 63^e millésime. Les enfants de Paudex ont défilé sous la conduite de Mme André-Foskolos, le char (notre photo) étant du ressort de Mmes Christinat et Wenger, enseignantes. Merci aux bénévoles de Paudex qui ont aidé à sa réalisation! (photo Cl. Quartier)

7. Fourberies de Calvin

Dimanche 8 novembre, la grande salle de Paudex, pleine à craquer, a accueilli le spectacle de la compagnie de la Marelle et de l'Espace Culturel des Terreaux. Quatre comédiens-chanteurs pour un spectacle loufoque et... spirituel dans tous les sens du terme. Le thème: Et si Calvin revenait à Genève pour son 500^e anniversaire?

8. Artistes de Paudex au Prieuré

La Galerie du Prieuré a accueilli Micheline Laufer, sculpteur et peintre de Paudex du 30 octobre au 18 novembre 2009. Sous le signe de la créativité et de l'extravagance, son œuvre relève du symbolisme ou du surréalisme à la Dali. Sur notre photo, L'artiste dans son atelier de Paudex, route du Simplon 32, tél. 021 791 27 78.

Jusqu'au 13 décembre 2009, Jean-Luc Berger succède à Micheline Laufer, avec ses paysages uniques et poétiques. L'artiste de Paudex a participé à l'édition du superbe ouvrage «Le Léman, Regards de peintres contemporains» en compagnie, entre autres, de Walter Maflì, Pascal Besson, Pietro Sartro, Michel Tenthorey ou Kurt von Ballmoos (édition Slatkine). Notre photo: Bois de Belmont, aquarelle de Jean-Luc Berger.

9. Aînés gâtés

Pendant ce temps, la maman de Jean-Luc, Juliette Berger, participait le 27 novembre à la réception des Aînés, accompagnée (à dr. sur notre photo) de son amie et voisine Sylvette Gardel. Nos invités du club «Arc-en-Ciel» de Belmont et nos Aînés se régalerent d'un excellent buffet et des tours de magie de Gérard Portenier, enfant de Paudex, professeur à l'Ecole du Cirque.

Textes et photos: Georges-A. Nippell



LES FOURBERIES DE CALVIN

THEATRE DE LA MARELLE LAUSANNE

Textes de: Jacques-Etienne Deppierraz, Bernard Gobalet, Lova Golovitchiner, Daniel Rausis, Etienne Rochat-Amaudruz

Avec: André Cortessis, Nicolas Fantoli, Pascal Parizot, Philippe Thonney

Arrangements musicaux: Jean Duperrex

Costumes: Isabelle Carrera

Travail vocal: Jacqueline Savoyant

Technique: Pierrot Montandon

Mise en scène: Jean Chollet

en tournée

tél. 021 732 23 32 www.paroles.ch/marelle

www.calvin.ch

AVEC LE SOUTIEN DE LA

Librairie Rigoureuse



9

8

7

6



► Paudex s'associe

Ce n'est pas la fusion mais les Associations! Paudex reste Paudex mais la collaboration avec les voisins devient la règle. Après le mariage des pompiers de Paudex avec ceux de Lutry (1er janvier 2007), on étudie la création de deux Associations de communes: la première pour créer une police intercommunale, la seconde pour mettre sur pied une Protection civile de district. Si tout va bien et en étant optimiste, on espère boucler ces deux gros dossiers pour la fin de la législature (juin 2011).

vail l'an prochain. La création de l'Association fera l'objet d'un préavis en temps voulu.

Association protection civile. Le district Lavaux-Oron compte actuellement trois régions pour la Protection civile (PC). C'est trop. Le canton dans son projet AGILE en cours de discussion va probablement imposer la restructuration de la PC en dix régions, une par district. Les comités directeurs des PC de notre district vont plus vite que la musique. Ils ont décidé de fusionner le plus rapi-



Une PC régionale pour être plus fort et moins cher. (photo Cl.Q)

Association de police. Suite au rejet de la police unique en septembre, les communes doivent choisir jusqu'au 31 mars 2010 ce qu'elles veulent en matière de police. Soit signer un contrat de prestation avec la gendarmerie cantonale, soit créer une Association de communes pour gérer une police régionale. Les Municipalités de Belmont, Paudex, Pully et Savigny ont décidé de fonder une Association de communes en intégrant le corps de police de Pully. Ce qui revient à poursuivre sous une autre forme le système actuel qui donne satisfaction. Nos quatre communes donneront la possibilité aux communes voisines de rejoindre l'Association. Une séance d'information est prévue en mars 2010 pour présenter les modalités de cette offre. Actuellement un comité de direction et des comités ad hoc sont mis en place pour élaborer les statuts et règlements de cette Association avec l'objectif de boucler ce tra-

dement possible. Paudex fait partie de la région Lausanne Est et voit d'un œil favorable ce regroupement. Le district compte quelque 55'000 habitants et la PC sera dotée de 5,5 postes de travail à plein temps, ce qui correspond aux directives cantonales (1 poste pour 10'000 habitants). Grâce aux effets de la restructuration le coût de cette PC fusionnée serait de 20,16 fr./habitant contre 30 fr./habitant au budget 2010. La rationalisation permet un gain d'environ 15'000 fr./an pour la commune. Techniquement, il s'agit de créer une Association des 32 communes du district, dont Paudex. Ce qui est lourd. Un préavis type sera présenté en temps voulu à toutes les communes concernées. Entrée en vigueur possible en juin 2011.

On voit que Paudex joue à fond la collaboration régionale dans l'intérêt de ses habitants.

Cl.Q

► Electricité: taxes fédérales, cantonales et communales

A la suite du relevé des compteurs électriques qui a eu lieu dans le courant du mois d'octobre, la facture d'électricité a été adressée à chaque consommateur final par Romande Energie Commerce SA, accompagnée d'un dépliant clarifiant chaque ligne composant la facture en question.

Pour celui qui voudrait en savoir encore plus, voici quelques informations au sujet des diverses taxes et émoluments figurant sous le titre «Prestations dues aux collectivités publiques».

Les montants indiqués sont ceux qui seront appliqués pour l'année 2010.

Taxe fédérale (art. 15b L'Ene). Elle sert à financer les surcoûts liés à la reprise d'énergie renouvelable produite par des producteurs indépendants.	0.45 ct/kWh
Taxe cantonale (art. 40 LVL'Ene). Elle est destinée à alimenter le Fonds pour l'énergie (RF-Ene) dont le but est la promotion des énergies renouvelables. Les communes, les particuliers, les entreprises et autres personnes morales peuvent solliciter le Fonds.	0.18 ct/kWh
Émoluments cantonal (art. 19 LSecEl). Il s'agit d'un émoulement cantonal permettant le fonctionnement de la Commission de surveillance du Secteur Electrique (COSSEL).	0.02 ct/kWh
Taxe communale spécifique. Le 26 mai 2008 le Conseil communal de Paudex a approuvé le règlement sur la taxe communale destinée à l'entretien de l'éclairage public.	0.5 ct/kWh
Total	1.15 ct/kWh

En ce qui concerne l'acheminement de l'électricité (timbre), la commune de Paudex a décidé de procéder à une adaptation de ses tarifs en proposant une baisse globale du timbre d'acheminement de 6% et ce malgré une augmentation du timbre amont de 0.14 ct/kWh.

Tarifs appliqués dès le 1^{er} janvier 2010 sans les taxes communales, cantonales et fédérales de 1.15 ct/kWh. TVA 7,6% non incluse

Tarif unique

Abonnement	5.50 fr/mois
Timbre d'acheminement	8.2 ct/kWh
Energie	11.62 ct/kWh

Tarif B (chauffe eau)

Abonnement	2.20 fr/mois
Timbre d'acheminement bas tarif	4.3 ct/kWh
Energie bas tarif	7.77 ct/kWh

Tarif gros consommateur

Taxe de puissance	8.25 fr/kW
Location du compteur	5.50 fr/mois
Timbre d'acheminement	4.7 ct/kWh
Energie	9.45 ct/kWh

Tarif tout électrique

Abonnement	16.50 fr/mois
Timbre d'acheminement haut tarif	8.7 ct/kWh
Energie haut tarif (06.00/22.00)	11.07 ct/kWh
Timbre d'acheminement bas tarif	4.3 ct/kWh
Energie bas tarif (22.00/06.00)	7.77 ct/kWh

Chantier

Location compteur	55.00 fr
Timbre d'acheminement	8.2 ct/kWh
Energie	11.62 ct/kWh

Lausanne Région au secours des jeunes!

La petite enfance, l'emploi et la lutte contre la toxicomanie préoccupent Lausanne Région.

Parmi les nombreux objectifs que Lausanne Région s'est fixés pour l'avenir, il en est trois qui ont particulièrement retenu l'attention de notre rédaction: les problèmes liés à la petite enfance, l'emploi pour les jeunes et la lutte contre la toxicomanie. Trois domaines, une commission spécifique pour chacun, chargée d'étudier sur le terrain des solutions en étroite collaboration avec les services officiels de l'Etat ou des Communes.

Par exemple, la commission Petite Enfance travaille avec les responsables des réseaux d'accueil. Elle propose son soutien aux communes désirant se constituer en réseaux, dans le cadre de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE). La commission Petite Enfance est à même d'organiser colloques, séminaires ou séances d'informations aux frais de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants.

Formation et emploi des jeunes

La commission de Formation et Emploi des Jeunes est très active. Elle a réalisé le site www.kiftontaf.ch pour les jeunes en recherche de formation. Elle organise, tous les deux ans, un stand de présentation des apprentissages offerts par les communes de Lausanne Région, au Salon de la Formation et de l'Apprentissage Planète Métiers. Mieux, elle pro-



pose un nouveau projet d'accompagnement bénévole des jeunes. Son nom: «Duo 15-18», concept pour lequel Lausanne Région a alloué un montant de 80'000 francs, avec le soutien logistique et financier de l'Etat. Ecoutons Gustave Muheim, président de Lausanne Région dans son rapport d'activité 2009: «A l'instar de ce qui avait été fait par nos Commissaires à l'époque pour prévenir les ruptures d'apprentissages, gageons que l'opération Duo 15-18 débouchera sur un résultat apte à éloigner certains de nos jeunes du spectre de l'aide sociale comme seule porte d'entrée dans l'âge adulte».

Enfin, la commission proposera l'an prochain une journée de réflexion sur les problèmes liés à la période de transition «Ecole – Métier». Les charges de ces diverses activités s'inscrivent au budget 2010 de Lausanne Région pour 135'000 francs, soit 53 ct. par habitant.

Toxicomanie et sport

Dans la lutte contre la toxicomanie, Lausanne Région fait un gros effort, puisque l'association inscrit à son budget 2010 des charges de 433'500 francs. Cela représente, hors Lausanne, 1 francs/habitant.

La Commission Toxicomanie soutient entre autres l'institution Reli'er qui est chargée de coordonner les multiples projets régionaux en matière de toxicomanie. Elle s'adjoint les compétences d'un professionnel Reli'er qui lui apporte un conseil direct dans la coordination de ses actions. Montant inscrit au budget: 210'000 francs.

Relai'ds et ses trois assistants sociaux et éducateurs reçoivent pour leur part un soutien de 90'000 francs dans le domaine très spécifique de la prévention en matière de toxicomanie et de sida.

Fleur de Pavé, qui accomplit des actions ciblées en faveur des prostituées confrontées aux problèmes de toxicomanie, reçoit pour sa part un soutien de 60'000 francs. La journée de réflexion entre professionnels et politiques, basée sur une étude de l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques et mandatée par la

Commission Toxicomanie, est évaluée à 13'500 francs. Thème de la journée: «Femmes en marge».

Lausanne Région participe également au projet-pilote *Clever Club*, établi par l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme (ISPA). Ce projet de prévention et de promotion de la santé porte sur l'acquisition de compétences telles que faire des choix positifs, gérer des conflits, exprimer ses sentiments, améliorer l'estime de soi. Appliqué actuellement à des jeunes jusqu'à 12 ans dans le cadre de l'UAPE et des APEMS (Accueil pour écoliers en milieu scolaire), ce projet, selon le désir de Lausanne Région, devrait être étendu aux adolescents de 12 à 18 ans et proposé dans les communes. 60'000 francs sont inscrits au budget.

Enfin, le sport et les jeunes ne sont pas oubliés par Lausanne Région, qui édite du matériel publicitaire pour son site guidesportif.ch et le distribuera lors de diverses manifestations sportives. La Journée Sportive Régionale ne peut se renouveler chaque année. La Commission des activités sportives souhaite la remplacer par «La Promotion Régionale d'un Sport». Elle y travaille.

Pour plus d'infos visiter le site www.lausanneregion.ch

Georges-A. Nippell

Bienvenue à l'entraide seniors pullierans

Gérer le vieillissement de la population: Pully et ses environs n'échappent pas à cette exigence avec un taux d'habitants âgés qui nous place dans le peloton de tête des communes.

Lorsque la vie professionnelle s'interrompt, chacun peut encore souhaiter apprendre, se perfectionner ou créer un centre d'intérêt pour soi-même et pour les autres. Pour l'équilibre personnel ou pour briser l'isolement, favorisons les liens d'amitié, de voisinage, de solidarité et de proximité.

L'entraide seniors pullierans (ESP) aide les seniors, hommes ou femmes, à entreprendre dans la mesure du possible, des acti-

vités socialement utiles, mais sans entraver leur liberté. Il s'agit de valoriser leurs connaissances, leurs compétences, leur savoir-faire, leur savoir être.

Fonctionnement

Tout habitant, toute habitante de Pully, Paudex et environs, de 55 ans et plus, peut s'inscrire en qualité de «membre aidant», offrant des prestations, ou de «membre aidé», recevant ces prestations. Ces services recouvrent un large éventail: lecture, promenade, compagnie, courses, petits travaux de jardinage, appels téléphoniques etc. Chaque «senior aidant» fournit des prestations temporaires ou

permanentes aux «seniors aidés». Il met à disposition un peu de temps, raison pour laquelle une modique rémunération est demandée.

L'ESP ne fait pas de concurrence à l'aide des proches, ni à celle des autres institutions et organismes déjà établis. C'est un apport complémentaire, pour offrir un confort supplémentaire à nos seniors. Elle crée une passerelle entre seniors, pour s'entraider tout en profitant d'une organisation qui les met en contact et encadre leurs actions. L'ESP crée une chaîne de solidarité et ceux qui aident aujourd'hui peuvent être les «aidés» de demain.

Toute personne intéressée peut s'inscrire à l'ESP et devenir membre sympathisant en participant au soutien financier de l'ESP sous forme de cotisation et/ou don. La cotisation annuelle est de 30 fr. L'ESP fonctionne uniquement grâce aux cotisations, aux dons des membres et aux sponsors.

Author Nicole Panizzon

Référence

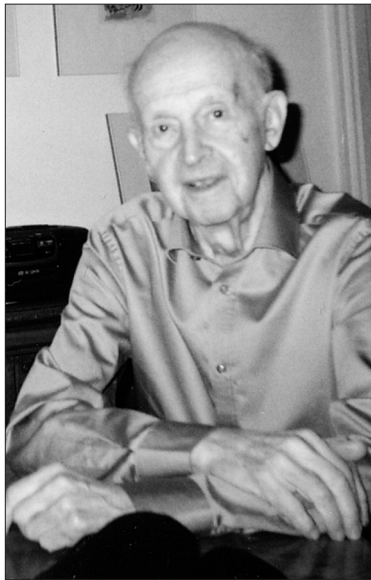
Permanence: Chemin Pré-de-la-Tour 11, 1009 Pully
Tél: 021-729 91 91
(de 9h à 11h 30 et de 14h à 17h du lundi au vendredi)
Fax: 021 729 07 40
E-mail: info@esp-pully.ch

André Paul va fêter ses 90 ans!

Pour sa dixième édition, le Coquadit ne pouvait manquer l'événement! Il rend hommage à son fidèle collaborateur, le graphiste, dessinateur et caricaturiste André Paul Perret.

Evoquent Paudex et son fameux Bourgeois d'honneur, l'ancien et regretté président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz, André Paul ne tarit pas d'éloges à son égard: «C'était un modèle parfait, il adorait mes dessins, il m'en a acheté, je lui en ai donné et je ne trouve plus un seul croquis de lui dans mes archives».

Les dessins d'André Paul ont fait rire, sourire et réfléchir la Suisse entière. Mince, la démarche souple, il nous reçoit dans son confortable appartement de l'avenue Mon-Loisir. «Il avance dans la vie comme son crayon sur la feuille de papier: avec élégance et finesse» écrit de lui notre confrère Philippe Dubath. «C'est un prince de l'humour courtois» enchaîne Roger Simon-Vermot dans la plaquette de son exposi-



Convoité par le Canard Enchaîné et le New York Times, André Paul n'a pas quitté Lausanne.

tion de St-Maurice. Notre cher Raymond Pittet qui le dénommait «Crayon pointu, mine de feutre» écrivait de lui: «André Paul, qui sourit du dedans, éclaire les choses et les gens. Il est médecin de notre intérieur, la lampe au front!»

70 ans de dessin

Toujours actif, le nonagénaire sort d'une remarquable exposition au Château de St-Maurice. Le maître des lieux Jean-Pierre Coutaz a présenté et mis en scène, sur les trois étages du château, des centaines de dessins, à la plume, au crayon, à l'aquarelle, voire des portraits à l'huile dont un émouvant Jack Rollan.

Car André Paul sait tout faire. Il y a soixante ans que je travaille avec lui, comme illustrateur de pub. Il sait dessiner les personnages idylliques des publicités américaines des années cinquante. Pour passer à des personnages plus suggérés, d'un trait tremblé à la David Stone Martin, avec des taches noires à la Gruaux. Les clients qui ont bénéficié de son expression graphique ne se comptent plus: Oméga, Nestlé, Citroën, les cuisinières Le Rêve, les robinets Kugler, l'Office des vins vaudois bien sûr, Flaminare, Burrus, La Placette et j'en passe! Et sans jamais une concession, toujours avec humour et amour.

Livres et presse

André Paul a illustré de nombreux livres pour de nombreux éditeurs. Mais il est surtout connu pour ses dessins de presse dans la presse quotidienne et hebdomadaire de notre pays: entre autres *Le Matin*, *Trente Jours*, *le Nebelspalter* ou *l'Illustré*. Sans oublier le *Bonjour de Jack Rollan* bien sûr! Ni les costumes qu'il a dessinés pour le Grand Cirque du fantaisiste...

Il expose actuellement à Rolle dans une expo consacrée au dessin de presse. Il fut en son temps sollicité par le *Canard Enchaîné* pour une collaboration régulière et le *New York Times* également. «Mais en rentrant avec ma femme de Paris et de New York, j'ai trouvé sur ma table à dessin tellement de travail en retard et de jolies choses à dessiner que je suis resté à Lausanne avec ma famille!». Il y demeure encore. Bon anniversaire, Paulet!

Georges-A. Nippell

Bio express

1919: Naît le 27 décembre au Locle. De son père horloger chez Oméga, il a hérité la précision dans le trait et la sûreté de la plume.

1921: Départ pour Bienne où s'installe Oméga. Ecole bilingue: «Bof...».

1939: Interrompt son Ecole des Beaux-Arts de Paris pour rentrer servir son pays. Après la Mob, dessine pour la presse et la publicité.

1948: Agnès naît de son mariage avec Anne-Marie.

1951: Naissance de Geneviève.

1980: Décès de son épouse: «Des moments bien difficiles mais des souvenirs heureux».

2009: «La vie est belle avec mes filles, mes petites filles et mes arrière-petits-fils». Adore la nature et nourrit de souriants projets. Ah! J'oubliais... est fidèle en amitié!



Le petit chaperon rouge.

Belles vendanges à Paudex

19 septembre! Les vendanges commencent à Paudex par le chasselas, immédiatement suivies par celles de Pinot Noir, deux jours plus tard. L'année est aussi précoce qu'excellente. Les mois d'avril, mai et août ont été très secs ce qui a permis un bon développement de la récolte. L'orage de grêle du 16 août (20% de dégâts) n'a pas provoqué de pourriture, le temps se remettant très rapidement au sec.

La récolte 2009 est généreuse. Elle permet de couvrir nos quotas de production: 1514 litres de chas-

selas, 3462 litres de Pinot Noir et 282 litres de Gamaret. Soit 5258 litres en tout ou 3,9 litres par Paudézien, ce qui devrait être consommable en une année!

La qualité est aussi au rendez-vous. Pour le chasselas, 77 degrés Oe de moyenne, 104 Oe pour le Pinot Noir et 103 Oe pour le Gamaret. Ces sondages très élevés sont un peu plus hauts que ceux de 2005, année déjà exceptionnelle. A noter que les sondages de la vigne de Paudex sont légèrement supérieurs à la moyenne de la cave de l'Associa-

tion viticole de Lutry. Grâce au travail de notre vigneron, Daniel Bühlmann, et à la bonne exposition du coteau.

Le vin qui sortira de cette très belle vendange est prometteur. Il devrait obtenir comme cette année, le label de qualité Terravin accordé sur la base d'une dégustation à l'aveugle. De plus nous visons pour ce millésime l'appellation «Grands crus» introduite pour la première fois par la législation. Pour l'obtenir, il faut des sondages d'au minimum 70 Oe pour le chasselas et 80 Oe pour

le Pinot et ne pas faire de coupage. Comme notre vendange remplit ces conditions, nous devrions pouvoir déguster des bouteilles Grands crus 2009, dès le printemps prochain.

Nos vins sont en vente toute l'année au bureau communal et périodiquement à la cave à des prix très compétitifs: 11 fr la bouteille de Pinot; 9 fr celle de chasselas; 8 fr les 50 cl de Pinot et de Rosé de Pinot; 7 fr celle de chasselas.

L'Assemblage Pinot / Gamaret est déjà épuisé.

Cl.Q.